

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le ministre de la guerre a reçu du général Péli-
sier la dépêche suivante :

« Crimée, 19 août, une heure du soir.

» L'armistice demandé hier a dû être continué
aujourd'hui. De cinq heures du matin à deux heures
du soir, les Russes ont enlevé des morts. Le recen-
sement a été fait, aussi bien que possible, et donne
les résultats suivants :

» Russes enterrés par les Français.	2,122
— par les Russes.	1,200
» Total.	3,322 »

Le *Moniteur* ajoute :

« Les pertes éprouvées par les Russes, dans le
combat du 16, sont, on le voit, plus considérables
que les premières dépêches du général Péli-
sier ne l'avaient fait supposer.

» Elles ont atteint des proportions qui ne sont
rarement dépassées dans des batailles rangées, et,
cependant, il ne serait pas surprenant, d'après ce
qui revient de Saint-Petersbourg, que l'ennemi
voulût présenter l'affaire du 16 août comme une
simple reconnaissance.

» Le nombre des troupes engagées, le matériel
amené par les Russes, leurs efforts pour s'emparer
de nouveau d'une position que le général Liprandi
avait occupée pendant tout l'hiver, prouvent l'im-
portance qu'ils attachaient à être victorieux »

On assure qu'une dépêche télégraphique annonce
le départ d'Omer-Pacha pour la Crimée, à la date
du 20 août, non pas pour y reprendre son com-
mandement, mais pour y choisir un corps d'élite,
avec lequel il se rendra en Asie, où le gouverne-
ment a jugé sa présence indispensable.

Les troupes qu'il emmènera en Asie seront rem-
placées par la division turque au service de l'Angle-
terre, que commande le général Vivian, et dont
l'organisation est plus avancée qu'on ne l'avait cru.
— L. Boniface. (Constitutionnel.)

Nous recevons nos lettres de Constantinople, du

13 août. Le courrier de Crimée avait apporté peu
de lettres. Elles sont du 11, et se bornent à dire que
l'on attendait de France et d'Angleterre quatre
cents mortiers d'un nouveau modèle et d'un très-
fort calibre, dont le tir rendrait immensiblement
Malakoff d'abord, puis ensuite Sébastopol, inhabi-
tables.

La position était toujours bonne et forte, et l'état
sanitaire laissait fort peu de chose à désirer.

En somme, les nouvelles de Crimée sont favora-
bles; malheureusement il n'en est pas de même de
celles que le gouvernement et la plupart des ambas-
sades avaient reçu d'Asie. A la date du 25 juillet,
un corps d'armée russe bloquait Kars et se disposait
à l'attaquer, tandis qu'une forte colonne, compo-
sée, en grande partie, d'irréguliers, Kurdes et
Georgiens, ravageait le pays et interceptait toutes
les communications. Quelques milliers de Bachi-
houzouks, qui se dirigeaient sur Kars, pour se
joindre à la garnison, ont été poursuivis par les
Russes et obligés de rebrousser chemin.

Les nouvelles d'Erzeroum, plus fraîches de huit
jours, sont tout aussi tristes. Un second corps
d'armée marchait sans obstacle contre cette ville,
et n'en était plus qu'à une très-petite distance. La
garnison, cependant, était décidée à se défendre
jusqu'à la dernière extrémité; mais on craignait
que, malgré tout son courage, elle ne pût pas faire
une bien longue résistance, tant à cause de son pe-
tit nombre que de l'insuffisance de ses approvision-
nements. Les consuls et les quelques Européens qui
habitent Erzeroum parlaient de se retirer.

Le gouverneur de Trébizonde a fait tout ce qui
dépendait de lui pour envoyer des secours à l'ar-
mée d'Asie; mais, faute de moyens de transport,
ses efforts sont, en quelque sorte, restés impuis-
sants. On a essayé d'envoyer des munitions et des
vivres à dos d'hommes, et de faire traîner des can-
ons par des habitants, mais on n'a pas tardé à
s'apercevoir que ce moyen était impraticable, et,
après quelques jours d'essais infructueux, on a dû
renoncer. Toutefois, on est parvenu à transpor-
ter de la sorte, à d'assez grandes distances, une
quantité considérable de vivres et quelques pièces

de canon. Quant à aller plus loin, à arriver surtout
jusqu'à Erzeroum ou Kars, on a vu que c'était de
toute impossibilité.

Le gouvernement turc était fort inquiet de cette
situation. Depuis deux jours, les ministres n'avaient
pas cessé de se concerter entre eux et d'avoir des
conférences avec les ambassadeurs de France et
d'Angleterre. Malheureusement, il n'y avait pas,
pour le moment d'autres troupes disponibles, à
Constantinople, que celles qui composent le con-
tingent anglais. Il était question d'en faire venir de
Varna, mais il était à craindre qu'avant qu'elles
eussent pu être transportées en Asie, quelque évé-
nement sérieux n'eût lieu.

On parlait d'une enquête, pour savoir au juste
quels sont ceux des ministres qui, par leur négligence
et leur mauvais vouloir, ont laissé désorganiser
l'armée d'Asie et provoqué, en quelque sorte,
cet état désespéré des choses. C'est un peu tard.

Le grand cordon de l'ordre du Bain avait été re-
mis, le 11, à Omer-Pacha, par lord Redcliffe, en
grande cérémonie; tous les ministres de la Porte,
les grands dignitaires et les hauts fonctionnaires
civils et militaires étaient présents. Il devait y avoir,
le 13 au soir, à cette occasion, dîner officiel et
grand bal, chez l'ambassadeur d'Angleterre.

On avait commencé des préparatifs à l'ambassade
de France, à Térapia, pour la célébration de la fête
de l'Empereur, le 15. — L. Boniface.

(Constitutionnel.)

Nous empruntons la lettre suivante au *Journal de
Constantinople* :

« Devant Sébastopol, 7 août.

» Les gigantesques travaux entrepris depuis plus
d'un mois touchent à leur terme. On arme toutes
les batteries, qui sont fort nombreuses, et l'on s'oc-
cupe d'en construire de nouvelles qui seront égale-
ment armées de mortiers. *Le Gladiator* et *le Terrible*
ont reçu l'ordre de se rendre, le premier à Gibral-
tar, et le second à Corfou, afin d'en prendre un
assez grand nombre. On débarque des canons ar-
rivés dernièrement de Toulon, et l'on transporte
continuellement au camp un immense matériel de
guerre.

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Nous n'aurions qu'à suivre ce couloir obscur pour
introduire le lecteur dans le palais moitié souterrain,
moitié fantastique, qu'habitait M. Blackheath, et que,
dans cette habitation où il regnait en despote, on appe-
lait le capitaine; nous y reviendrons plus tard et en mèil-
leure compagnie; nous dirons seulement qu'Hamish fut
présenté au gentleman et aux gaillards déterminés, com-
pagnons de Shower. On loua son courage, on blâma la
grossièreté de ses façons d'agir; on le livra à un voleur
émérite qui prétendait avoir vécu autrefois dans la fami-
liarité de lord Chesterfield et qui le forma aux bonnes
manières; on lui enseigna la politesse des grands che-
mins; on lui apprit l'art de voler un lord tout en flattant
son orgueil nobiliaire, et celui de dépouiller une lady
de ses diamants, en lui faisant entendre qu'un de ses
sourires était cependant plus précieux que les mines de
Golconde. Hamish se défit de toute sa grossièreté écossaise;
en peu de temps il devint un dandy, il connut les
qualités d'un cheval, il sut boxer, il acquit la réputation
d'un beau joueur et surtout d'un joueur heureux. Sous le
nom de Lovel, Hamish devint bientôt un des premiers
sujets de la compagnie du capitaine Blackheath et il fut
un de ses favoris. Cette métamorphose ne s'opéra pas

sans que le jeune Ecossais ne perdît quelques-unes de ses
qualités natives: il n'était que violent, il devint avide;
sa prudence écossaise fut de la ruse; sa hardiesse se
changea en une espèce de férocité railleuse qui le rendait
souvent pour ses complices un objet d'effroi, parce que,
ne les traitant pas comme des lords, des paroles, il en
venait avec eux aux coups. Hamish ne respectait que le
capitaine, devant lui il bassait la tête.

Cette association de malfaiteurs, qui alors infestait
Londres, était complète, c'est-à-dire qu'elle avait des
agents de tous les âges, de tous les sexes et presque de
toutes les conditions: elle comptait parmi ses membres
les plus actifs beaucoup de femmes perdues, habiles,
hardies, la plupart jeunes et jolies, et qui quelquefois
avaient des liaisons intimes avec la haute aristocratie. Il
arrivait ainsi que de jeunes lords prodiguaient leurs gui-
nées à de douces Ménades dont l'amour les affolait et
qui les désignaient comme une proie à leurs complices:
nous avons vu déjà une miss Lucy Sandler s'introduire
chez le lieutenant Parker, et Shower se vanter de sa liai-
son avec une certaine Annah Fairship. Hamish devient le
favori de ces jeunes femmes et quelquefois leur tyran. Il
oublia ainsi son premier amour, et fut infidèle à sa com-
patriote et sa jeune parente Annah Mac-Grégor.

Voilà comment vivait l'ancien gardeur de bœufs écossais,
lorsque le capitaine Blackheath décida que la vieille
maison de New-Street serait attaquée. C'était une expédi-

tion nouvelle et en dehors de toutes les habitudes de la
troupe que commandait Blackheath. Au lieu d'opérer sur
un grand chemin, il fallait prendre une maison d'assaut,
et cela, dans Londres même, et dans une partie de la
ville assez peuplée; mais l'étrangeté d'une attaque aussi
imprévue rendait la réussite probable, si toutefois l'affaire
était conduite avec rapidité. On sait que la présence
de M. Parker fit avorter le plan de Blackheath. Il nous
reste à dire que Lovel ne fit pas partie de cette expédi-
tion dangereuse, et que, mécontent d'avoir été négligé
par son capitaine, il fut ravi de la voir échouer.

Il se proposa ensuite hardiment lui-même, comme de-
vant venir à bout de cette aventure. Restait à réussir.

Il fallait connaître les habitants de cette maison et par-
venir à se faire ouvrir par la ruse une porte, qu'on ne
pouvait pas forcer. Hamish commença par s'introduire
chez le tailleur Gower, et là, le hasard lui fit voir celle
qu'il ne cherchait plus, mais qu'il aimait toujours.
Annah habitait cette maison, défendue jusque-là par un
seul homme, et maintenant par un animal féroce, mais
qu'Annah avait dompté. Hamish regardait le chien Tom
comme plus dangereux pour lui que le lieutenant Parker:
on trompe un homme, on l'éloigne, on égare son intelli-
gence; il est plus difficile de tourner l'instinct d'un chien.
Ce n'était pourtant pas ce qui occupait entièrement le
jeune Ecossais. Il avait revu Annah, et son amour s'était
réveillé. C'était un garçon d'un esprit droit et qui, après

» Quant aux Russes, ils sont tellement pressés qu'ils ne peuvent plus se développer dans leurs lignes; aussi est-ce bien sottement et inutilement qu'ils sacrifient leurs meilleures troupes dans de continuelles sorties qui n'obtiennent jamais le moindre succès. Leurs bâtiments sont toujours au même mouillage. De temps à autre, le feu reprend avec la plus extrême énergie.

» Un officier polonais, qui est passé dans notre camp, nous a tracé un tableau navrant, même pour des ennemis, de l'état où se trouve la garnison de Sébastopol. Le choléra y sévit avec la plus excessive violence, et les malades ne trouvent, dans leurs ambulances encombrées, ni médecins, ni chirurgiens, ni médicaments; quelques sœurs de Charité, venues de Moscou, sont seules à leur donner des soins impuissants contre le mal. A Symféropol et sur les autres points de la Crimée, le choléra exerce les plus grands ravages au milieu des troupes russes; des convois, qui transportent des vivres et des munitions, sont arrêtés en chemin par le fléau, qui frappe l'escorte entière. Enfin on a peine à se figurer jusqu'où va la misère de l'armée ennemie, en proie aux maladies qui la déciment, et contre lesquelles elle ne trouve aucun secours.

» Toutes ces nouvelles nous ont été confirmées par les prisonniers français qui ont été échangés à Odessa et que le *Phlégeton* a transportés en Crimée: ce sont pour la plupart des soldats qui ont été blessés dans les affaires où ils sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Ils nous ont appris que le choléra sévissait aussi à Odessa, et que quatorze des leurs avaient succombé aux atteintes du fléau. Ils se louent de la façon dont ils ont été constamment traités par les Russes.

» Les Russes ne permettent pas aux bâtiments à vapeur, qui se présentent pour l'échange des prisonniers, de pénétrer dans le port d'Odessa; ils doivent s'arrêter à la pointe occidentale où les prisonniers leur sont remis.

» Si les Russes sont détruits par le choléra, nous n'avons plus, pour notre compte, à nous plaindre de ce redoutable fléau, qui nous a, Dieu merci, complètement abandonnés; malheureusement, il s'est fait remplacer par le scorbut, qui, sans être à beaucoup près aussi meurtrier, ne laisse pas que d'atteindre un grand nombre d'hommes. Aussi, pour rafraîchir autant que possible le sang échauffé des troupes, distribue-t-on journellement aux soldats anglais et piémontais du jus de citron tout préparé qui leur sert à faire de la limonade; je crois que la même distribution va être faite aux troupes françaises.

» Les fortifications de Kamiesch sont terminées, on va s'occuper de les armer. Nous aurons là bientôt une véritable place de guerre que l'on s'occupe dès à présent de purger de tous les individus suspects et mal famés qui peuvent encore s'y trouver; on en embarque chaque jour un assez grand nombre. A Balaclava, la même rigueur nécessaire est déployée à l'égard des arrivants qu'on ne laisse débarquer qu'après une minutieuse inspection des papiers qu'ils sont tenus de montrer. Cette sévérité, je le répète, a été rendue nécessaire par l'affluence d'aventuriers de toute sorte qui s'augmentait de jour en jour. Aussi Kamiesch et Balaclava prennent-ils une bien meilleure figure. »

quelques mois passés dans le désordre, et, pour appeler les choses par leur nom, dans le brigandage, avait parfaitement compris les dangers et même l'immoralité de sa nouvelle profession. La mort de Shower, qui venait d'avoir lieu quelques semaines auparavant, lui avait appris la véritable valeur de ce bill d'union qu'il prétendait combattre dans un intérêt national. En effet, Shower ayant voulu échanger, sur un grand chemin un des foulards de Tippoo-Saëb, dont il avait provision, fut arrêté, malgré la rapidité de son cheval *Primrose*, condamné à mort et exécuté à Tyburn, spectacle peu réjouissant pour ses amis, qui devaient s'attendre, tôt ou tard, à un sort pareil. Hamish avait résolu dans son cœur de quitter ce métier dangereux et dont la fin probable avait quelque chose de sinistre. La rencontre d'Annah le confirma dans cette résolution; il avait dans sa bourse une quantité raisonnable de guinées, l'entreprise qu'il allait tenter devait augmenter leur nombre: ce serait là sa dernière expédition; une fois amenée à bien, il prenait congé du capitaine Blackheath, épousait Annah et retournait avec elle en Ecosse, sur les rives de Forth, où, grâce à l'or anglais il faisait le commerce des bestiaux. Alors, heureux et tranquille, il deviendrait riche, loin des turpitudes de Londres et loin des Anglais, qu'en bon Ecossais il haïssait de tout son cœur.

Lovel, après avoir quitté le capitaine, courut à Temple-Bar, ce dernier reste des anciennes limites de la cité.

L'amiral Lyons a adressé à l'amirauté anglaise la dépêche suivante du commandant Shevard Osborne, sur les opérations de la mer d'Azof:

« A bord du *Vésuve*, flèche d'Arabab, 25 juillet.

» Monsieur,

» Depuis ma dernière dépêche, j'ai entièrement réussi, au moyen d'explosions souterraines, à détruire les quatre steamers russes coulés dans la baie de Berdiansk, et la ville ayant fait feu sur nos hommes pendant l'opération, je résolus de la punir.

» Le 22 juillet, j'ai donc fait détruire, par nos bombes, tout le faubourg de l'ouest. Nous y avons découvert 101 greniers pleins de blé et plusieurs moulins qui étaient employés, jour et nuit, à fournir de la farine aux Russes.

» J'ai épargné l'église et la plus grande partie de la ville, quoique presque chaque maison fût transformée en grenier par l'armée ennemie.

» Le 24 juillet, j'ai été rejoint par le lieutenant Norton, du vaisseau de Sa Majesté *Ardent*, qui, avec l'assistance du *Clinker* et du *Wrangler*, a réussi à causer beaucoup de pertes à l'ennemi, de Genitchi à la flèche d'Obitchna, en lui détruisant des fourrages, du poisson, des provisions et des bâtiments de toute espèce.

SHEVARD OSBORNE. »

D'après une correspondance de l'*Express*, la perte des Russes pendant le bombardement de Sweaborg peut être évaluée à 1,500 hommes: les bâtiments et autres propriétés brûlés, à 1 million sterling.

Une correspondance de Riga, en date du 12 août, confirme en ces termes, au *Nouvelliste de Hambourg*, la nouvelle du bombardement de cette ville, que le *Globe* mettait en doute hier:

« Avant-hier, nous avons eu à subir encore un petit bombardement. Vers quatre heures du matin, deux vapeurs anglais, un vaisseau à deux ponts et une frégate s'approchèrent de notre port, et ouvrirent, à cinq heures et demie, contre les batteries côtières et les chaloupes canonnières, placées près de ces batteries, une canonnade qui dura, sans interruption, jusqu'à sept heures et demie.

» A neuf heures, ces bâtiments quittèrent la rade, longèrent la côte de Livonie et poursuivirent un canot chargé de bois.

» A trois heures après midi, les bâtiments ennemis revinrent en vue, s'approchèrent de nouveau des batteries et recommencèrent, vers cinq heures, la canonnade qu'ils continuèrent vivement jusqu'à sept heures et demie. Ils se sont ensuite éloignés et on ne les voit plus aujourd'hui. »

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE. — Des troubles, d'un caractère fort grave, ont eu lieu à Floreffe, province de Namur, en Belgique. Voici les premiers détails donnés par les journaux de ce pays.

On lit dans l'*Ami de l'Ordre de Namur*:

« C'est avec un sentiment navré que nous devons indiquer les graves et lamentables événements qui ont marqué la journée d'hier, aux abords de notre ville, dans le bassin de la Sambre, près des fabriques de produits chimiques. Des rassemblements, qu'on évalue à deux ou trois milliers de personnes,

se sont répartis sur plusieurs points; il y a eu menace et attaque violente contre la force publique; des cris séditieux, totalement étrangers à la cause générale de cette émotion, ont été proférés; de nombreuses arrestations ont été opérées; à Auvellais, la troupe a dû faire usage de ses armes, un homme a été tué, un autre blessé grièvement; les conséquences ont, peut-être, été plus funestes encore.

» Telle est la substance des faits qui sont parvenus à notre connaissance, et que nous retraçons sous l'impression de la plus pénible émotion, avec l'amer regret que les conseils de la raison et de la sagesse n'aient pas prévalu, pleins de commisération pour les malheureux qui ont payé si cher une fatale effervescence, mais condamnant d'autant plus énergiquement les fauteurs du désordre social, qui ont voulu exploiter, dans un but de révolution et d'anarchie, la cause de l'exaspération populaire; les réprimant d'autant plus sévèrement que nous plaignons davantage le sort des victimes et, en général, des populations égarées.

» L'autorité avait pris, dès samedi et dès hier matin, toutes les mesures les plus propres à prévenir le renouvellement ou l'aggravation de la manifestation du 15. La gendarmerie était sur pied, des détachements d'infanterie occupaient les abords de la fabrique de Floreffe. Des dispositions avaient été également prises à Risles; mais la plus grande tranquillité n'a pas cessé de régner de ce côté.

» Les fabriques d'Oignies et d'Auvellais étaient gardées par des détachements de la garnison de Charleroi.

» Vers huit heures, l'émotion fut grande dans notre ville, lorsqu'on apprit qu'une dépêche télégraphique appelait un second escadron de cavalerie sur le théâtre des événements.

» Un premier escadron était parti à six heures. Les bruits les plus sinistres se répandirent; il n'était pas malheureusement sans fondement.

» A l'heure où nous écrivons, et en l'absence de renseignements suffisamment précis, nous n'entreprendrons pas de raconter en détail les divers épisodes de cette funeste journée.

» On nous rapporte qu'une attaque a eu lieu sur le territoire de Malonne, à l'endroit où le chemin du village de ce nom s'embranchait avec la route de Floreffe: des hauteurs boisées qui dominent ce point rétréci de la route, des pierres furent lancées et blessèrent plusieurs hommes de l'escadron de cavalerie parti à six heures.

» Les mêmes voies de fait paraissent s'être renouvelées sur plusieurs points. A Auvellais, la troupe fut attaquée aux cris de: *Vive la République!* Le même cri fut proféré à Floreffe.

» Les arrestations opérées dans le cas de rébellion, de menaces et d'actes de violence, mêlés de cris séditieux, s'élevaient hier au soir au nombre de vingt-neuf. Elles ont été faites par la compagnie de gendarmerie, dont le lieutenant a eu son habit déchiré dans l'accomplissement de son pénible devoir.

On dit que la première arrestation a été opérée par M. le procureur du Roi lui-même.

» On ajoute que le colonel de gendarmerie, M. Wolff, venu de Bruxelles, opéra également une arrestation. Les autres personnes arrêtées l'ont été

d'avoir un enfant.

Et on leur souhaitait une nombreuse progéniture.

Ces voisins charitables ne connaissaient pas leur intérieur. C'était un enfer. Comme dans toutes les liaisons de ce genre, un des deux amants avait plus d'amour que l'autre, et il se trouvait que le cœur le plus épris était celui de miss Helen; la jeune personne avait choisi Lovel entre mille, elle le regardait comme le plus adroit, le plus habile, et le plus courageux de tous les compagnons de Blackheath et en même temps comme un des mieux tournés.

Lovel, après avoir papillonné auprès des nymphes qui composaient la partie féminine de son association, s'était décidé à choisir Helen pour sa compagne, séduit par les yeux noirs et le teint un peu brun de la bohémienne. Helen avait toute la grâce, toute la finesse, toute l'astuce de sa race; elle en avait aussi tous les agréments: elle était faite à ravir, dansait à merveille, plus fine qu'un renard, plus hardie qu'un coq, et si violente qu'il y avait quelquefois moins loin de sa main au couteau que de la coupe aux lèvres. Si on ajoute que la jeune bohémienne était naturellement jalouse et que son amour pour Lovel était devenu une véritable passion, on comprendra facilement que ce ménage avait des querelles violentes dont les voisins ne se doutaient pas; ils dormaient sans soupçons chez eux, tandis qu'à quelques pas plus loin, dans le fond d'une cour retirée, surgissaient

Temple-Bar n'est plus aujourd'hui qu'une porte construite en 1670, et sur laquelle on a placé d'un côté, les statues de Jacques I^{er} et d'Elisabeth, et de l'autre, celles de Charles I^{er}, de funèbre mémoire, et de Charles II. A l'époque dont nous parlons, on exposait quelquefois encore, en face de Temple-Bar, la tête des condamnés pour crime de haute trahison, et aussi pour vols, quand le coupable avait acquis une de ces réputations compromettantes qui forcent un gouvernement à donner une preuve publique, non-seulement de la sévérité, mais encore de la vérité du châtement. Lovel traversa Temple-Bar et entra dans une petite rue qui l'avoisine, la rue d'Essex. Là, dans une maison reléguée au fond d'une seconde cour, mais gaie parce que le jour ne lui manquait pas et qu'elle était entourée du houx toujours vert, cet arbuste favori des Ecossais, là était le logis avouable de Lovel; il y vivait avec miss Helen, une des meilleures pensionnaires du capitaine Blackheath, dont le teint rappelait l'origine bohémienne, et qu'on nommait dans le quartier mistress Lovel.

Le jeune couple y était admiré, parce qu'il était gracieux et beau; aimé parce qu'il était généreux. M. Lovel passait pour un employé de la Banque; sa femme était, disait-on, à la tête d'un magasin de nouveautés dans Piccadilly, ce qui expliquait les fréquentes absences de l'un et de l'autre.

— Il ne leur manque rien, disaient les voisins, que

dans la charge de gendarmerie qui suivit.

» Les deux escadrons de notre garnison étaient rentrés vers les dix heures.

» Nous le disions hier : « il importe que l'intérêt sacré des récoltes conserve son caractère, et qu'on ne le laisse pas dénaturer par le fait, ni même par l'apparence d'un motif étranger. » Les populations rurales peuvent se convaincre, aujourd'hui, que cette appréhension n'était pas sans fondement.

» Les cris de *Vive la République!* qui se sont fait entendre hier, doivent les avertir. La révolution, l'anarchie profite de toutes les circonstances; elle exploite les sentiments les plus légitimes dans leur cause, quoique répréhensibles dans leurs manifestations; nous en avons une nouvelle preuve. Les populations rurales sont averties; le même avertissement s'adresse à tous les hommes d'ordre et de conservation. Ils voudront séparer la cause de l'agriculture, l'intérêt des récoltes, de celle des ennemis de nos institutions. Pour tout le monde, et sur ce point, il ne peut y avoir de dissentiment: un grand intérêt se trouve en jeu.

» Le Gouvernement doit faire éclairer par les hommes de la science la question de l'influence délétère des émanations chimiques sur les fruits de la terre. La mesure est en voie d'exécution. Il n'est pas permis de suspecter l'impartialité des résultats, pas plus qu'on ne peut douter des dispositions du Gouvernement à prendre toutes les mesures prescrites pour l'intérêt public, alors, surtout, qu'il s'agit de l'alimentation des populations. »

FAITS DIVERS.

On écrit de Rodez, le 15 août, au *Journal de Toulouse* :

« Voici un exemple qui prouve, une fois de plus, qu'il n'est pas de condition, pour aussi infime qu'elle soit, qui ne puisse servir de point de départ à une brillante carrière.

» M. le maire de Rodez a reçu dernièrement une lettre de M. Amans-Acolyte Royer, officier d'administration comptable, chef de service du campement de l'armée française en Orient, qui le prie de lui transmettre son acte de naissance inscrit aux registres de l'état civil de la mairie de Rodez, pour servir à son inscription sur la matricule de la Légion-d'Honneur, dont il fait partie en vertu d'un récent décret impérial.

» M. Royer est né à Rodez, le 11 mai 1814, et il a été inscrit, à la même date, sur le registre des enfants trouvés et abandonnés de l'hospice de cette ville. C'est de là qu'il a pu, par son mérite, s'élever à la position qu'il occupe aujourd'hui.

» Loin de rougir de son origine, cet officier s'en souvient pour faire le bien, et sa lettre à M. le maire était accompagnée d'un mandat de 40 francs destinés à être répartis parmi les enfants trouvés de l'hospice. Vendredi dernier, M. le maire a saisi l'occasion de cette distribution pour adresser à tous ces enfants réunis une petite allocution, dans laquelle il a fait ressortir le bel exemple qui s'offrait à leurs yeux comme un puissant encouragement au travail et à la bonne conduite, qui peuvent les faire parvenir, tout aussi bien que ceux qui sont nés dans des conditions plus favorables, à une position honorable. »

des querelles toujours sur le point de devenir sanglantes; ainsi une barque légère sillonne une mer unie sans entendre les grondements d'un volcan sous-marin. Lovel, en rentrant chez lui, trouva miss Helen dans son parloir, occupée à tourmenter une clef; ses mains brunes et délicates, faisaient aller la lime qui mordait avec peine sur l'acier. L'entretien entre ces deux personnes fut court et expressif.

— Le capitaine a besoin de moi, dit Lovel.

— Ah! ah! répondit Helen, en faisant toujours jouer sa lime.

Et Lovel ouvrit une porte qui conduisait à sa chambre à coucher. Peu d'instants après, il parut vêtu en montagnard, absolument tel qu'il était lorsque Shower le rencontra pour la première fois dans les rues de Londres. En passant devant la bohémienne, il s'arrêta et l'embrassa.

— Ma belle Gypsie, lui dit-il, vous savez de quoi il s'agit?

— Moi, pas du tout.

— C'est pour la vieille maison de New-Street.

— Vous y êtes allés tous, dit Helen, et même miss Lucy.

— Eh bien mon tour est venu, ma Gypsie; c'est moi qui dois terminer cette affaire.

Miss Helen remua la tête.

— J'ai ouï raconter, dit-elle, qu'une troupe de grues rencontra dans un champ une marmite placée le fond en

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

« S. M. la reine d'Angleterre vient de donner à S. A. I. le prince Napoléon le grand cordon de l'ordre militaire du Bain.

» Sa Majesté a conféré le même ordre au général Canrobert.

» On sait que cette décoration, qui est le premier ordre de l'Angleterre, ne peut être conférée à des étrangers que pour des services militaires éminents.

» Sa Majesté a voulu, par cette faveur, donner au prince, comme au général, un témoignage de sa satisfaction, pour les services rendus dans une cause commune. »

Un ordre du jour du général Pélessier, en annonçant aux troupes que, par décret impérial, les campagnes compteront double pour l'armée de Crimée, ajoute :

« Soldats, au milieu des vœux ardents que forme pour vous votre patrie, en présence de l'intérêt immense que le monde civilisé apporte à la grande mission des armées alliées, ces preuves nouvelles de la sollicitude incessante de l'Empereur pour son armée d'Orient, fortifieront encore votre persévérant courage dans ces travaux glorieux qui vous acheminent, chaque jour, vers un prochain succès. »

Le *Journal de Charleroy*, du 23, nous fait connaître l'état des choses à Floresse et dans les environs, d'après une lettre à lui écrite de Tapine, le 22, à onze heures.

« Le calme semble vouloir se rétablir à Floresse, Moustier et Auvélas. Des troupes y sont échelonnées et elles tiennent en respect les émissaires sur les intentions desquels on n'est pas encore très-rassuré.

» Quant à Oignies, aucune tentative n'a encore eu lieu : il s'y trouve également un détachement du 6^e et du 3^e de ligne qui est venu renforcer M. le lieutenant de gendarmerie de Charleroi. »

CHRONIQUE LOCALE.

Sa Majesté très-fidèle, le roi de Portugal, vient de conférer à M. Louvet, maire de Saumur, député au Corps-Législatif, la croix de l'ordre royal militaire de Saint-Jacques-de-l'Épée. Le brevet et les insignes ont été envoyés au Maire de Saumur, par S. Exc. le baron de Paiva, ministre de Portugal près la cour de France. P. GODET.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que M. et M^{me} FAURÉ-BRIÈRE, fidèles à leur promesse, sont de retour à Saumur, et annoncent un grand concert, pour samedi 1^{er} septembre, la veille des courses. — Parmi les charmantes choses qui seront exécutées, nous signalons le fameux *trio* de BACH, et un duo pour soprano et violon, de HETZEL, composé expressément pour M. et M^{me} Fauré.

M. le Maire a bien voulu offrir le salon de la mairie pour cette soirée, et tout nous fait espérer une brillante réunion. PAUL GODET.

L'ouverture de la chasse est fixée, dans toute

l'air. Les grues se figurèrent que sous cette marmite se trouvait je ne sais quelle pâture dont elles sont très-friandes; elles firent tant avec leurs becs que la marmite se renversa et se brisa. Sous cette marmite se trouvait un nid de vipères qui mordirent cruellement les grues, le chef de la troupe même en mourut.

— C'est un conte de la reine des Bohémiens que vous me faites là, Helen?

— Oui, Lovel.

— Allez trouver notre capitaine Blackheath, c'est lui que cela regarde; moi, je vais tâcher de renverser la marmite.

Lovel prit ensuite congé de la jeune bohémienne, et sortit de chez lui par une porte secrète: sa maison ayant deux issues, ainsi qu'il convenait à un homme de sa profession. A peine eut-il disparu que miss Helen quitta avec pétulance le fauteuil où elle était assise, jeta sa clef dans un coin du parloir, sa lime dans l'autre, et, prenant dans sa poche la petite clef d'un grenier qu'elle ne livrait pas même à Lovel, elle monta précipitamment au grenier, se dépouilla de ses vêtements, revêtit une vieille robe, jeta sur ses épaules un manteau troué et couvrit ses cheveux noirs d'une perruque grise; puis, au moyen d'une composition noirâtre, contenue dans une tasse ébréchée, elle rida son jeune visage; appliquant ensuite un mastic particulier sur ses petites dents blanches, les deux rangées de perles qui ornaient sa bouche parurent de pe-

l'étendue du département de Maine-et-Loire, au mercredi 13 septembre prochain.

La chasse sera ouverte, le 1^{er} septembre prochain, dans le département des Deux-Sèvres, et, le 6 du même mois, dans celui de la Vendée.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE.

BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE,
Rue Saint-Pierre-Popincourt, 24, à Paris.

Dirigée pendant 25 ans, par M. Blanqui, membre de l'Institut, cette Ecole est la seule en France qui soit exclusivement consacrée aux études commerciales; elle est placée sous le patronage du Gouvernement, qui y entretient des élèves boursiers, et sous la surveillance d'un conseil de perfectionnement, composé de membres de l'Institut, d'anciens ministres, de sénateurs, de conseillers d'Etat, de banquiers, de négociants, sous la présidence de M. le Ministre du commerce et de l'agriculture.

L'enseignement de l'Ecole comprend depuis les leçons de grammaire, d'écriture, d'arithmétique, de géographie et de comptabilité, jusqu'au cours de droit commercial et maritime, d'économie industrielle, toutes les connaissances nécessaires pour former des comptables, des banquiers, des négociants, des administrateurs.

Le grand nombre des élèves étrangers qui se rendent, chaque année, de tous les points du monde, dans cet établissement, en fait l'école pratique la plus utile pour les langues vivantes, et assure aux jeunes gens, pour l'avenir, les relations d'affaires les plus étendues.

L'Ecole reçoit des élèves pensionnaires de 15 à 25 ans, au prix de 1,500 fr.; les demi-pensionnaires à 1,200 fr.; les externes à 500 fr.

On peut s'adresser, pour les demandes de renseignements et les prospectus, à l'administration de l'Ecole, boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Pierre-Popincourt, 24, à Paris. (000)

M. MEYERS, ayant dans les universités de Bonn, de Heidelberg et de Liège, des grades équivalant en France à ceux de licencié ès lettres et bachelier ès sciences, donnera pendant les vacances des leçons d'allemand aux élèves qui en désireront. S'adresser Grand'Rue, 71. (409)

BACCALAURÉATS ÈS-SCIENCES, ÈS-LETTRES, S^t-CYR.
L'Ecole préparatoire dirigée par M. MOMENHEIM, rue des Postes, 2, à Paris, et dont les succès ont été si brillants cette année, par le nombre de ses candidats admis, recommencera ses cours le 3 septembre et le 1^{er} octobre. (408)

BOURSE DU 23 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 66 50

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94 75.

BOURSE DU 24 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 66 20.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 94 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

tits morceaux de buis, les uns jaunes, les autres presque noirs. Miss Helen était devenue une petite vieille, hideuse et courbée sur un bâton. Ces métamorphoses s'opèrent tous les soirs dans les loges de nos actrices, mais elles demandent des soins, d'habiles calculs et surtout du temps. La bohémienne n'eut besoin que de quelques minutes; elle ferma son grenier, mit la clef dans sa poche et courut sur les traces de Lovel.

On vante beaucoup la fidélité que les voleurs gardent entr'eux; c'est là une opinion erronée; ils n'ont pas de plus grands ennemis qu'eux-mêmes; ce sont eux qui se dénoncent, qui se vendent pour un peu d'argent; la haine, le dépit, la jalousie les désunissent sans cesse. M. Blackheath savait très-bien cela, et il avait sa police particulièrement composée de jeunes femmes ses complices, qui ainsi lui étaient utiles de plus d'une manière. La bohémienne, en épiant Lovel, suivait les ordres du capitaine; ici, cependant elle agissait pour son propre compte. Avec la finesse naturelle à sa caste, elle avait lu sur le visage de Lovel une agitation singulière, et dans son ardeur à obéir à Blackheath autre chose que la soif du lucre. Nous avons dit ailleurs que miss Lucy Sandler, autre sujette de Blackheath, s'était introduite dans la maison de New-Street, elle y avait entrevu Annah, la jeune Ecosaise, et en racontant son expédition à son amie miss Helen, ce détail n'avait pas été omis.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué, demeurant à Saumur, rue du Temple, n° 22.

PETITE PROPRIÉTÉ

SITUÉE A BOURNAND,

Commune de Baigneux.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

A titre de licitation, aux enchères publiques, à l'extinction des feux et sur la mise à prix ci-après indiquée,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé,

Le dimanche 16 septembre 1855, à midi.

DÉSIGNATION DE LA PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE MAISON,

Située à la montée de Bournand, commune de Baigneux,

Composée d'une chambre à feu, grenier dessus, convert en ardoises, grange dans laquelle est un pressoir, petite cour et jardin renfermés de murs, et une VIGNE y attenante, contenant environ 33 ares; le tout formant un ensemble, joignant d'un côté M. Cotelle, d'autre côté la grande route, d'une bout M^{me} Lépine, d'autre bout un chemin d'exploitation.

Mise à prix douze cents francs, ci. 1,200 francs.

Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement du Tribunal civil de première instance séant à Saumur, du 28 juin 1855, enregistré et signifié, lequel a ordonné ladite vente;

A la requête, poursuite et diligence de M. Henri Saillant-Bougouin, propriétaire et brasseur, demeurant à Angers, « comme étant aux droits de » M. Henri-Paul Breton, suivant acte » devant M^e Duterme, notaire, du 14 » août 1851, enregistré; »

En présence, ou eux dûment appelés: 1^o de M^{me} Henriette Porcher, veuve du sieur Antoine Breton, officier retraité, demeurant à Doué-la-Fontaine, « en qualité de tutrice légale » de Paul et Justine Breton, ses deux » enfants mineurs, héritiers, ainsi » que ledit Henri-Paul Breton, leur » frère, de feu le sieur Pierre Breton- » Savatier, leur oncle, de la succession duquel ladite propriété dépend; » 2^o Et de M. Daniel Fouquet, ancien notaire, demeurant à Doué, « en sa » qualité de subrogé-tuteur desdits » deux mineurs Breton; »

Et encore, en présence et avec le concours de dame Françoise Savatier, veuve en premières nocces dudit feu Pierre Breton, et, en secondes nocces, épouse séparée de corps et de biens de René Guérin, demeurant à Saumur, « usfruitière de ladite propriété à vendre. »

Le cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles ladite vente doit avoir lieu a été dressé par ledit M^e Duterme, notaire, et se trouve déposé en son étude: s'adresser à lui pour en prendre communication.

S'adresser, enfin, pour voir le bien, sur les lieux, et pour tous autres renseignements à M^e CHEDEAU, demeurant à Saumur, rue du Temple, n° 22.

Dressé à Saumur, par l'avoué pour-suisant soussigné, le 23 août 1855.

(429) CHEDEAU.

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué, successeur de M^e JAHAN, est transportée rue de la Petite-Douve, n° 10. (393)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 16 septembre 1855, à midi, En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée,

Sise à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments;

COURS ET JARDINS;

Vue admirable sur les coteaux de la Loire.

Cette maison était précédemment occupée par M. Fraimbault-Rousseau. Mise à prix, ci. 5,000 fr. Une seule enchère prononcera l'adjudication.

S'adresser: à M. NAU-MORICET, propriétaire, rue Royale n° 2, à Saumur;

Et audit M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (430)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES,

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur,

D'une grande quantité de Marchandises, choisies parmi les meilleures fabriques,

Formant le fonds de commerce de M^{me} veuve BRIERRE, marchande, place de la Bilange, à Saumur, hôtel Budan.

Le lundi 27 août 1855, à midi, et jours suivants.

Par le ministère de M^e H. PLÉ, commissaire-priseur,

DÉSIGNATION:

Grand assortiment de toutes espèces de rubans ruchés et autres de toutes couleurs, galons nouvelles dispositions, franges, ganterie, mitaines, broderies dessinées et échantillonnées, mouchoirs en batiste, etc., tapisserie, bonneterie, parfumerie, broserie, mercerie, bijouterie, peignes, miroirs, jouets d'enfants, balances, beaux comptoirs, banquettes, appareils à gaz, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES,

DE TABLEAUX,

Objets d'antiquités, porcelaine de Chine, objets de fantaisie, etc.,

Rue Saint-Jean, à Saumur, n° 19, Le samedi 25 août 1855, et jours suivants, à 7 heures du soir,

Par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, successeur de M^e JAHAN.

Assistance judiciaire.

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le 16 août 1855, enregistré,

Au profit de M^{me} Louise Petiot, épouse du sieur Antoine Coursolles, peintre et cafetier, elle sans profession, demeurant à Saumur.

Contre ledit sieur Coursolles, Il résulte que cette dame a été séparée de corps et de biens d'avec ledit sieur Coursolles.

Pour extrait certifié conforme, BEAUREPAIRE, (433) Avoué-licencié.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON COMPLÈTE

ÉCURIE, REMISE avec JARDIN, RUE DU PRÊCHE.

S'adresser à M. DABURON, juge, Ou à M^e DUTERME, notaire. (434)

A VENDRE

500 Bouteilles de vin rouge

Des premiers crus de Champigny, récolte 1846. 1 Fr. 75 la bouteille champenoise et parisienne.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A l'amiable,

Une PROPRIÉTÉ, située, pour la majeure partie, dans la commune de Brain-sur-Allonnes, et, pour le surplus, en celle de La Breille, d'une contenance de 48 hectares 7 ares 14 centiares.

Elle est susceptible d'une grande augmentation de revenu, et l'agglomération des domaines qui la composent, dans un site très-giboyeux, en fait un rendez-vous de chasse très-agréable.

Une route de grande communication, actuellement en voie d'exécution, qui longe cette propriété, sur une étendue de deux kilomètres, en rend aussi l'accès facile en tout temps.

S'adresser, pour traiter, soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, soit à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (435)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Dite la Chipaudière,

Sise à Saint-Hilaire-Saint-Florent, précédemment occupée par M^{me} d'Harrembert.

Salon, salle à manger, vestibule, trois chambres à coucher avec cabinets, cuisines, écuries, remises, serres, caves;

Jardins potager et d'agrément, espaliers en plein rapport, sites pittoresques;

Maison de jardinier, clos de vigne y attenante.

S'adresser à MM. DE BEAUREGARD et DE LA FRÉGEOLIERE, à Saint-Florent, Ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Sise à Munet, dans une position magnifique,

Consistant en maison de maître, logement de fermier, terres, vignes et bois. Le tout contenant 15 hectares.

S'adresser à M. SALLÉ, propriétaire, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A LOUER

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT.

1^o Pour la Saint-Jean 1856, une maison avec cour, remise, écurie et jardin, sise à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 3, occupée par M. D'Aure fils.

2^o Et pour entrer en jouissance de suite, une autre maison, même rue, n° 5, contiguë à la précédente.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée, Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (388)

A VENDRE

A LOUER

ET ARRENTER IMMÉDIATEMENT, UNE MAISON,

Située à Saumur, rue d'Orléans,

Actuellement occupée par MM. Bagné frères, successeurs de M. Roulleau. S'adresser, pour traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (389)

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé par M^{me} BERTHELOT-MIGNAN,

RUE DES PAYENS, n° 6. (401)

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, carrefour Dacier, 13, Occupée par M. GONDQUIN, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire. (392)

A VENDRE

Ensemble ou séparément, DEUX JARDINS,

Situés rue du Roi-René.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. NANCEUX. (343)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

TOUX DES ANIMAUX.

Bronchites, affections pulmonaires, gourmes, jétages chez le cheval, le bœuf et les races bovine et porcine.

Guérison par la poudre Duluc-Mesnier; la boîte 4 fr., accompagnée d'une instruction par M. Duluc, vétérinaire d'Alfort.

Dépôts: à Saumur, M. Damicourt, place de la Bilange; A Doué, M. Peltier. (385)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

45 FRANCS 7 FR. 50. ROB LAFFECTEUR SEUL AUTORISÉ

Le Rob végétal du docteur Boyveau-Laffeteur, garanti véritable par la signature du docteur Giraudeau de St-Gervais, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Larrey, Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc.; il remplace l'huile de Foie-de-Morue, le sirop Anti-scorbutique, les essences de Salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'Iode, d'Or, etc.; le Rob est recommandé pour guérir les

Dartres,	Tumeurs blanches,	Hydropisie,
Abcès,	Asthmes nerveux,	Gravelle,
Goutte,	Ulcères,	Syphilis,
Marasme,	Gales dégénérées,	Gastro-Enterite,
Catarrhes de vessie,	Rhumatismes,	Scrofules,
Pâles couleurs,	Hypocondrie,	Scorbut.

Dépôt, renseignements et prospectus gratuits chez les principaux pharmaciens du département, où l'on trouve le Rob au même prix qu'à Paris. (327)